

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2008)
Heft: 2

Artikel: La Suisse à plein gaz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Suisse à plein gaz

INTERNET

Gaz naturel à l'OFEN:
www.bfe.admin.ch/themen/00486/00488/index.html?lang=fr

Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg AG:
www.egl.ch

Swissgas:
www.swissgas.ch

Le gaz naturel continue de gagner de l'importance dans le monde entier comme agent énergétique. La Suisse cherche à sécuriser son approvisionnement, notamment par une politique énergétique extérieure active. Elle soutient un projet du groupe EGL qui prévoit la construction d'un gazoduc reliant la Grèce à l'Italie et qui ouvrirait ainsi un 4^e corridor pour l'approvisionnement de l'Europe en gaz.

Selon les statistiques du géant de l'énergie British Petroleum, la consommation mondiale de gaz naturel a doublé entre 1980 et 2006. A en croire les prévisions faites par l'Agence internationale de l'énergie dans son rapport annuel «World Energy Outlook 2007», cette tendance à la hausse se poursuivra: d'ici 2030, la consommation de gaz naturel devrait encore augmenter de près de deux tiers pour atteindre 4779 milliards de mètres cubes contre 2854 en 2005, soit un taux de croissance moyen de 2,1% par an.

Les perspectives sont les mêmes pour l'Europe, où le gaz naturel est déjà le deuxième agent énergétique en importance derrière le pétrole. Le taux de croissance moyen annuel jusqu'en 2030 est de 1,4%. Parallèlement à cette forte augmentation, l'Europe doit faire face à un souci supplémentaire: sa dépendance croissante du gaz naturel étranger. De 57% actuellement, les importations de gaz vont passer à 84% en 2030. Or, si l'approvisionnement est aujourd'hui relativement diversifié – 43% de la Russie, 30% de l'Algérie et 25% de la Norvège – il faut s'attendre à ce que la dépendance européenne vis-à-vis du gaz russe augmente jusqu'à 60% en 2030.

4^e corridor «made in Switzerland»

Le conseiller diplomatique Roger Dubach, qui travaille à la fois pour l'Office fédéral de l'énergie

(OFEN) et pour le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), résume ainsi la situation: «L'approvisionnement actuel du marché du gaz en Suisse est bon. Mais il faut regarder sur le long terme. L'agent énergétique gaz continue à gagner en importance et la dépendance de l'Europe vis-à-vis de l'étranger s'agrandit. En cas de crise, il est très important de pouvoir bénéficier d'un approvisionnement diversifié. L'Union européenne et la Suisse souhaiteraient pour cela l'ouverture d'un quatrième corridor d'approvisionnement de gaz naturel en Europe, à côté de ceux de la Mer du Nord, de l'Algérie et de la Russie.»

Plusieurs projets sont en cours. L'un d'eux a été lancé par la société suisse Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg (EGL), filiale du groupe Axpo. Son objectif est de construire un gazoduc, baptisé Trans Adriatic Pipeline (TAP), qui reliera la Grèce à l'Italie sous la mer Adriatique. Le TAP devrait permettre de transporter entre 10 et 20 milliards de mètres cubes de gaz par année. Il servirait notamment à importer du gaz iranien, selon l'entreprise EGL, en vertu d'un accord déjà conclu avec la National Iranian Gas Export Company (Nigec) qui porterait sur la fourniture de 5,5 milliards de mètres cubes de gaz par an. Le gaz de la région caspienne est également convoité.

Stockage de gaz en Albanie

L'accord portant sur la livraison de gaz iranien est toutefois tributaire de la réalisation du gazoduc. Son coût est estimé à environ un milliard de francs, dont un quart serait à la charge d'EGL. «La décision de construire sera prise avec nos partenaires d'ici à la mi-2009. Du gaz naturel pourrait alors emprunter ce chemin dès la fin 2011», précise Markus Brokhof, responsable du secteur gaz naturel pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord auprès d'EGL. Dans un deuxième temps, le projet TAP prévoit la réalisation d'un réservoir de stockage souterrain de gaz naturel d'une capacité de trois milliards de mètres cubes en Albanie.

«La Suisse soutient le projet TAP parce qu'il ouvrirait ce fameux quatrième corridor», poursuit Roger Dubach. L'industrie gazière suisse traditionnelle ne se montre pas aussi enthousiaste, comme nous le confie Philippe Petitpierre, président du conseil d'administration de Swiss-

«L'UNION EUROPÉENNE ET LA SUISSE SOUHAITERAIENT L'OUVERTURE D'UN QUATRIÈME CORRIDOR D'APPROVISIONNEMENT DE GAZ NATUREL EN EUROPE», ROGER DUBACH, CONSEILLER DIPLOMATIQUE POUR L'OFEN ET LE DFAE.

gas: «Ce projet ne répond pas à la question de l'approvisionnement de la Suisse en gaz naturel. Son objectif est d'approvisionner des centrales électriques situées à l'extérieur du territoire national». De manière plus générale, Philippe Petitpierre dit toutefois comprendre les raisons qui poussent EGL à délocaliser sa production d'électricité, mais il regrette «que les conditions cadres qui régissent actuellement la production d'électricité à partir de gaz naturel en Suisse poussent les sociétés comme EGL à devoir investir à l'étranger».

Centrales à gaz en Italie

EGL ne s'en cache pas: le gaz transitant par le TAP bénéficiera en premier lieu au marché italien et plus particulièrement aux centrales à cycle combiné au gaz naturel que l'entreprise suisse y exploite ou est sur le point d'y exploiter. Située dans la région de Campagnie dans le sud-ouest de l'Italie, la première de ces centrales, «Calenia Energiea», est reliée au réseau depuis mai 2007. «La puissance nette de cette centrale est de 727 mégawatts. La puissance nette cumulée des trois autres centrales semblables qu'EGL construit en ce moment en Italie est de 2184 MW», ajoute Markus Brokhof.

Et qu'adviendra-t-il de l'électricité produite par ces centrales? Sera-t-elle, contrairement au gaz, acheminée vers la Suisse? Rien n'est moins sûr, nous confirme le spécialiste d'EGL: «La réponse sera donnée par les marchés. L'électricité va là où les prix sont les plus attrayants.» Pourquoi, dans ce cas, la Suisse apporte-t-elle son soutien? «Il faut regarder le projet sur une large échelle

et non au niveau d'un seul pays, explique Roger Dubach. Davantage de gaz disponible sur le marché européen signifie également, par effet de cascades, une plus grande sécurité d'approvisionnement sur le marché suisse. Le projet d'EGL s'inscrit parfaitement dans le cadre de la nouvelle politique énergétique extérieure prônée par le Conseil fédéral, qui encourage des contacts directs étroits avec les pays producteurs d'énergie. Economiquement, il est également positif qu'une entreprise suisse ouvre ce quatrième corridor.»

Un gazoduc avec ou sans gaz

Les autorités suisses ne sont pas seules à soutenir le projet d'EGL. «Le projet TAP est un projet prioritaire dans le secteur des réseaux transeuropéens d'énergie (RTE-E/TEN-E) de la Commission européenne, développe Markus Brokhof. Il jouit de ce fait du soutien total de l'Union européenne, qui est très attachée à la réalisation d'un 4^e corridor pour l'approvisionnement en gaz de l'Europe. En outre, le projet a égale-

ment le soutien politique des gouvernements de l'Albanie, de la Macédoine, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et de l'Italie.» Une question demeure: pourquoi soutenir le TAP plutôt qu'un des autres projets concurrents? Un élément de réponse est apporté par le spécialiste de l'OFEN Roger Dubach: «Construire un gazoduc, c'est facile. Le remplir avec du gaz, c'est plus difficile. Or, dans le projet TAP, les négociations pour conclure des contrats de livraison avec notamment l'Iran et l'Azerbaïdjan sont très avancées.»

Avantage pour les uns... et défaut pour les autres. «L'Iran continue à défier les résolutions du Conseil de l'ONU. Il ne doit pas être récompensé par des contrats commerciaux lucratifs», avait indiqué la porte-parole de l'ambassade américaine à Berne, Lisbeth Keef, dans les colonnes du quotidien *Le Temps* en date du 20 septembre 2007. Du côté de la Confédération, on se montre confiant: «Le Conseil fédéral a reçu l'assurance de la société EGL que celle-ci respecterait en tout temps le strict cadre des sanctions onusiennes», affirme Roger Dubach. Markus Brokhof d'EGL confirme ce point: «Le contrat de livraison de gaz que nous avons conclu respecte le droit suisse, le droit européen et ne va pas à l'encontre des sanctions de l'ONU. Nous n'investissons rien en Iran, nous avons juste un contrat de livraison.» Qu'il provienne de Russie, du Moyen-Orient ou d'ailleurs, du gaz en quantité toujours plus importante sera consommé ces prochaines années en Europe et en Suisse. Reste à définir le chemin qu'il devra emprunter.

(bum)

Libéralisation du marché européen du gaz

Dans l'Union européenne, le marché gazier est un marché libre pour tous les consommateurs depuis le 1^{er} juillet 2007. La Commission européenne avait amorcé le processus de libéralisation dès 1998. Les débats portent désormais sur le troisième volet de la libéralisation énergétique. Le président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, a présenté l'ensemble du dispositif au public en septembre 2007.

Le paquet de mesures s'articule autour de propositions visant à assurer sur les marchés énergétiques européens la séparation effective entre approvisionnement et production d'énergie d'une part et exploitation des réseaux de distribution de gaz et d'électricité d'autre part. Pour y parvenir, il est prévu soit d'établir une dissociation au niveau de la propriété soit de recourir à des gestionnaires de système indépendants. Pour combler les lacunes que la situation réglementaire actuelle laisse apparaître à chaque mouvement transfrontalier dans le secteur du gaz et de l'électricité, la Commission propose en outre la création d'une agence européenne dotée d'un pouvoir décisionnel. Les régulateurs nationaux devraient aussi voir leurs compétences élargies. Enfin, la coopération entre les exploitants de réseaux nationaux sera renforcée grâce à l'instauration d'un cadre institutionnel européen reliant les exploitants de réseaux de transport.

Et en Suisse?

Tandis que la Suisse ouvre progressivement son marché de l'électricité, rien de tel n'est encore prévu dans le domaine du gaz. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) suit néanmoins de près – en étroite collaboration avec la branche – les évolutions du marché européen du gaz et en prend note. Pour le moment, l'introduction de nouvelles lois pour régler l'organisation du secteur gazier n'est pas à l'ordre du jour. L'OFEN n'envisagera cette possibilité que si les contrats conclus au sein du secteur n'apportent pas les résultats escomptés, que les clients industriels exigent une réglementation légale de l'accès des tiers au réseau ou que les évolutions sur le marché gazier de l'Union européenne l'imposent.

(rik)

Renseignements:

Klaus Riva, Office fédéral de l'énergie,
klaus.riva@bfe.admin.ch